



Conseil Communal - Séance du 22/11/2016

Réponse à l'interpellation de MM. Louis MARAITE et Gilles FORET

Objet : Comment préparer le 100^e anniversaire de l'armistice ?

Messieurs les Conseillers,

Comme vous le savez, la Ville de Liège s'implique depuis 2 ans dans plusieurs manifestations relatives à la Grande Guerre :

- une exposition dédiée à l'aide alimentaire et au Consul américain Heingartner,
- une exposition sur l'Hôpital de la Reine,
- deux manifestations commémorant Dieudonné Lambrecht, Walthère Dewé et le réseau de la Dame Blanche...

D'autres événements sont par ailleurs programmés pour 2017 et 2018 avec nos partenaires habituels : le Comité d'Entente, le Commandement militaire et la Province, entre autres.

Il faut que l'organisation d'une manifestation d'une ampleur identique, ou s'approchant, à celle du 4 août 2014 relève avant tout des compétences des Etats.

Ce sont bien eux qui prennent en charge « en première ligne », si j'ose dire, les commémorations nationales et mondiales.

Nous sommes donc dans l'attente de plus amples informations de la part du Gouvernement fédéral concernant les commémorations du centenaire de l'Armistice.

C'est en toute logique à cet échelon que se déroulera le travail de concertation entre les différentes villes de mémoire qui pourraient y prendre part.

Cependant, et dans l'attente de ces éléments, une réunion réunissant la Province, le Gouverneur, le Commandement et la Ville se tiendra en janvier 2017 afin d'aborder de façon proactive la question de ces événements commémoratifs en région liégeoise.

De ces différents contacts résulteront les décisions à prendre et, le cas échéant, les investissements nécessaires, et leur répartition entre les partenaires.

Quoi qu'il en soit, je peux vous dire que quoi que fasse le fédéral, des manifestations auront bien lieu à Liège afin de commémorer dignement ces événements.